

6.—Nombres-indices pondérés des prix des marchandises classifiées selon l'origine et le degré de fabrication, par mois, 1930-34—fin.

(1926=100)

Origine et année.	Janv.	Fév.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juill.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
IV. Produits des mines—												
A l'état brut ou demi-ouvré—												
1930.....	92.2	91.9	90.4	89.5	85.6	84.8	84.3	84.2	84.3	83.2	81.9	81.7
1931.....	80.9	80.2	79.0	77.4	76.4	75.6	75.4	75.6	76.4	78.1	78.8	81.1
1932.....	80.6	79.8	77.7	77.3	75.8	75.8	75.6	76.3	76.4	75.8	76.3	77.1
1933.....	75.8	75.6	75.9	74.9	74.1	74.4	75.7	75.0	76.5	75.9	76.2	77.3
1934 ¹	77.9	78.0	77.9	77.1	77.3	77.3	77.5	77.5	77.1	77.3	77.6	77.8
A l'état entièrement ou presque entièrement ouvré—												
1930.....	92.2	92.0	91.8	91.1	90.8	90.3	89.9	89.8	89.6	89.2	88.7	88.2
1931.....	87.8	87.4	88.4	85.6	84.3	84.0	84.0	83.8	84.4	84.7	84.6	85.2
1932.....	85.1	84.5	84.4	84.5	85.3	85.4	85.1	84.9	85.0	84.8	84.6	84.6
1933.....	84.2	83.3	83.4	83.6	83.7	84.2	84.3	84.7	85.8	86.1	86.1	86.1
1934 ¹	86.4	86.5	86.5	86.5	86.0	86.0	85.9	85.7	85.6	85.6	85.5	85.6
Indices combinés—												
1930.....	92.2	92.0	91.2	90.4	88.5	87.8	87.4	87.3	87.2	86.5	85.7	85.3
1931.....	84.7	84.2	84.2	81.9	80.8	80.2	80.2	80.1	80.8	81.7	82.0	83.4
1932.....	83.1	82.4	81.4	81.3	81.1	81.1	80.9	81.1	81.2	80.8	80.9	81.2
1933.....	80.4	79.9	80.0	79.7	79.4	79.8	80.5	80.4	81.6	81.5	81.7	82.2
1934 ¹	82.6	82.7	82.7	82.3	82.1	82.1	82.1	82.0	81.8	81.9	82.0	82.1

¹ Sujet à revision.

Section 2.—Prix de détail.

Le relevé des données et le calcul des nombres-indices des prix de détail et du coût de la vie se font conjointement par le Bureau Fédéral de la Statistique (ministère du Commerce) et le ministère du Travail. Les séries de nombres-indices qui en résultent sont calculées à deux points de vue différents. Les calculs du ministère du Travail ont pour but de suivre les fluctuations du coût de la vie des ouvriers dans les villes. Ils sont sous forme de budgets familiaux, principalement d'un budget familial hebdomadaire, couvrant les denrées alimentaires, le combustible et le loyer, publié mensuellement dans la "Gazette du Travail" depuis 1915 et annuellement depuis 1911; de plus, on y introduit certains chiffres couvrant le vêtement et divers autres articles, en plus de données supplémentaires sur le combustible et le loyer. Le ministère du Travail cherche par cette méthode à établir une base de calcul qui puisse être immédiatement applicable aux données prélevées sur toute localité ou district à une époque quelconque en même temps qu'à toute classe de travailleurs, comme par exemple, les mineurs de charbon, qui ne vivent pas dans les villes. Les nombres-indices des prix de détail et du coût de la vie publiés par le Bureau sont calculés à un point de vue général, ayant pour but de mesurer les fluctuations de ces prix et le coût de la vie dans l'ensemble du Canada et ils sont calculés de manière à permettre des comparaisons avec d'autres nombres-indices généraux basés sur des principes similaires, par exemple, l'indice des prix de gros. Calculés comme ils le sont sur un principe collectif, c'est-à-dire la consommation totale de chaque denrée, les nombres-indices du Bureau fournissent une excellente mesure des changements dans la moyenne du coût de la vie au Canada pris séparément pour toute classe ou section particulières.